



**UNITE DE COORDINATION DE LA FORMULATION
MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-SENEGAL II
UCF MCA-SENEGAL II**

Analyse des Contraintes l'investissement privé

1^{ère} Réunion Comité Technique

Hôtel Fleur de Lys, 05 octobre 2016

RAPPORT

Introduction

La validation des résultats de l'Analyse des Contraintes, par les autorités du pays, est une très haute importance dans le processus de formulation du Compact.

Pour une meilleure appropriation des résultats au niveau supérieur, un Comité technique de haut niveau a été mis en place pour accompagner la finalisation des travaux d'analyse des contraintes. Ce Comité a, spécifiquement, en charge l'examen des principaux résultats issus de l'analyse pour éclairer davantage les autorités au niveau ministériel. Le Comité Technique réunit des représentants, à un niveau stratégique, du gouvernement ou des partenaires au développement.

A l'issu des travaux d'analyse qui ont permis de définir les obstacles qui entravent l'investissement privé et la transformation structurelle de l'économie sénégalaise, des rencontres consultatives avec le Secteur privé, la Société civile et les Elus locaux, pour partager les résultats provisoires de cette analyse menée en collaboration avec le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan et le MCC.

La première rencontre du Comité Technique a ainsi vécu le Mercredi 05 octobre 2016, à l'Hôtel Fleur de Lys sis à la rue Félix Faure de Dakar.

Rappel des objectifs

La réunion du Comité Technique devait permettre de :

- Avoir une première prise de contact avec les membres du Comité
- Partager les attentes de l'UCF par rapport au Comité
- Présenter les résultats provisoires de l'Analyses des Contraintes
- Recueillir les avis du Comité Technique sur les résultats provisoires

Participants

La rencontre a réuni des représentants des structures suivantes

1. Primature
2. Apix
3. Direction de planification, Ministère de l'Economie, des Finance et du Plan
4. FONSI



UNITE DE COORDINATION DE LA FORMULATION MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-SENEGAL II UCF MCA-SENEGAL II

5. Banque Mondiale
6. Ambassade des Etat Unis
7. Bureau Opérationnel de Suivi du PSE
8. Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
9. Ministère de la Gouvernance Locale et de l'Aménagement du Territoire
10. Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
11. Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices
12. UCF-MCA

Liste de présence en annexe

Ouverture

Dans son mot d'ouverture, M. Alé NDIAYE, Coordonnateur de l'UCF-MCA, a insisté sur l'importance du Comité Technique dans le processus de formulation du second Compact. M. NDIAYE a décliné les attentes de l'UCF par rapport aux membres du Comité qu'il a remerciés pour avoir accepté d'accompagner le processus.

M. Amadou Lamine NDOUR, représentant de MCC à Dakar, s'est joint au Coordonnateur de l'UCF pour remercier les membres du Comité Technique pour leur disponibilité à appuyer le processus de formulation.

Présentation des résultats provisoires

Les économistes de l'UCF (Professeur Ahmadou Aly MBAYE et Djibril DIONE) ont procédé à la présentation des résultats provisoires. La présentation a porté sur les aspects suivants :

- I. **Cadre de référence de l'analyse : La vision du PSE**
- II. **Aspects contextuels majeurs de l'analyse (démographie, genre et inclusion sociale, économiques, socioculturels, climatiques et environnementaux)**
- III. **La méthode d'analyse des contraintes selon HRV**
- IV. **Les contraintes majeures**
 - Niveau élevé du coût de l'énergie
 - Cadre réglementaire et politique économique distordus
- V. **Les contraintes sévères mais pas majeures**
 - Faible accès et niveau élevé du financement
 - Faible niveau de l'offre de compétences techniques et entrepreneuriales
 - Faible densité routière et niveau élevé du coût du transport
 - Le foncier
- VI. **Les contraintes moins sévères**
 - Risques macro
 - L'eau
 - Les défaillances du marché
 - Les TIC



UNITE DE COORDINATION DE LA FORMULATION MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-SENEGAL II UCF MCA-SENEGAL II

- Le crime et l'insécurité
- Les infrastructures portuaires/aéroportuaires

Discussions

Suite à la présentation le débat a porté sur les aspects suivants :

- Suggestions et remarques sur les contraintes et sur l'impact qu'ils peuvent sur l'investisseur :
 - **Le Foncier** : il constitue contrainte sévère du point de vue de l'investisseur. En effet le foncier est souvent un énorme frein pour l'implantation de plusieurs industries qui veulent s'installer au Sénégal.
 - **Densité routière** : La faible densité routière est une contrainte majeure. Certaines zones de l'intérieur du pays sont des déserts absolus en matière de routes. Pour libérer les énergies il faut considérer la question de la faible densité des routes très au sérieux.
 - **Contraintes douanières** : Les mécanismes ne sont pas forcément un frein. Ce qui constitue un blocage massif c'est le mécanisme de collecte/récupération de la TVA
 - **Financement** : Sécurisation des actifs de nantissement, par exemple pour la production agricole
- Sur la contrainte majeure **Energie** : Le libellé fait ressortir seulement la question du coût. Cela veut dire que les projets à identifier en réponse chercheront à régler le problème du coût alors qu'il y a aussi d'autres problèmes tels que l'accès.
Recommandation : Revoir la formulation pour intégrer les autres problèmes liés à l'énergie.
- **Transport** : Voir la répartition de la densité routière qui est très faible hors de Dakar. Si on apprécie cela peut être que cette contrainte peut monter vers le niveau majeur. On pense souvent que nos routes sont de bonne qualité, mais ce n'est pas le cas.
- L'Apix a fait le même type de diagnostic que l'UCF et partage l'analyse qui a été faite sur le secteur **Energie**.
- **Régulation** : Il y a beaucoup d'écart entre les normes et la pratique dans l'Administration : Justice, Douane, Impôts, etc
- **Sureté** : Code du commerce très faible, personne ne parle du code du commerce. On ne fait souvent pas référence à l'autorité en charge la charge de concurrence.
- **Méthodologie** : Il serait bien d'expliquer le choix sur les pays comparateurs
- **Concurrence** : La présentation à donner le cas du sucre mais il y a aussi le cas de la télécommunication et du riz qui peuvent être donnés comme illustration.
- **Foncier** : Le foncier mérite d'être examiné comme contrainte majeure



UNITE DE COORDINATION DE LA FORMULATION MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-SENEGAL II UCF MCA-SENEGAL II

- **Méthodologie** : Il serait bien de garder la rigueur de la méthodologie HRV et de faire l'exercice de définir la typologie des contraintes et de dérouler les 4 testes pour toutes les contraintes
- Processus d'analyse des contraintes : On avait la possibilité d'aller vite sur l'analyse des contraintes étant donné qu'il des analyses qui ont été menées, par exemple dans cadre du PSE
- **Présentation** : Il y a besoin de faire ressortir clairement la relation entre le contexte et l'analyse (on ne voit pas la relation dans la présentation)
- **Méthodologie** : L'Objectif de l'analyse est d'identifier des contraintes immédiates : il faut pousser l'analyse avec plus de rigueur
- **Risques micro** : C'est un morceau énorme de réformes : cela peut être compliqué
- Les membres de l'équipe de l'UCF ont expliqué que le choix des contraintes n'est pas facile. La méthode HRV permet de se discipliner et de se focaliser sur les contraintes les plus sévères
- Le souhait d'une harmonisation des messages de l'analyse de l'UCF avec celui l'Apix a été exprimé
- Il a été aussi préciser que le PSE et d'autres sources ont été utilisées dans le cadre l'analyse et que le processus ne pouvait pas être plus rapide, il est tributaire des évidences et de la validation des résultats.
- Il a été rappelé que la formulation se fait généralement sur une durée de 36 mois
- Sur la question sociale, MCC a investi, dans le 1^{er} Compact près de 20 millions de Dollars. C'est le plus grand investissement dans le social à ce jour, dans le cadre de la mise en œuvre d'un Compact.
- Des clarifications ont été apportées sur la durée de la formulation et le contexte de mis en place de l'UCF. Retard en la date de la déclaration de l'éligibilité du Sénégal à un Second Compact (décembre 2015) et la mise en place de l'UCF (début juin 2016).
- Pour le choix des contraintes : il faut savoir s'arrêter dans la réflexion pour avancer avec ce que l'analyse à révéler.

Clôture

Mot du Coordonnateur : Remerciements renouvelés à l'endroit des membres du Comité Technique.

La suite du processus : l'atelier nationale de présentation des résultats de l'analyse, le 17 octobre 2016.



**UNITE DE COORDINATION DE LA FORMULATION
MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-SENEGAL II
UCF MCA-SENEGAL II**

L'UCF est ouverte pour les réactions et contributions que permettront d'améliorer la qualité du travail qui cherche à rendre notre Sénégal meilleur.